



Bourg de La Rivière (Riparia) au 16^{ème} siècle, d'après Gilbert Courin

COMPTE-RENDU du CONSEIL MUNICIPAL

du 10 décembre 2021
Sur convocation du 2 décembre 2021
Secrétaire de Séance : Claire Bertrand

Votants :

VALLET Christian	X	GRILLON Yohann	Excusé
BOURDIN Carine	X	LONCHAMPT Jordan	Excusé
VUITTENEZ Yannick	X	LORIOD-BOURGON Monique	X
LONCHAMPT Jérémy	X	MARGUET Chloé	X
BERTRAND Claire	X	MONNIER Florent	X
BREITNER Morgan	Excusé (procuration à C.Vallet)	TERRETAZ Sophie	X
DICHAMP Anthony	X	TRIMAILLE Flavien	Excusé
GIRARD Odile	X		

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du 29 octobre 2021
2. Compte rendu des commissions
3. Urbanisme
4. Point sur les travaux en cours
5. Location logement communal
6. Délibérations : * CFD - Validation de délimitation des lieux communaux sans tabac
* Valiation nouvelle assurance communale
7. Affaires intercommunales
8. Questions et informations diverses

I) Approbation du compte-rendu précédent.

Le compte rendu du 29 octobre 2021 est adopté à l'unanimité.

II) Compte-rendu des commissions

Environnement/cadre de vie

- Employés municipaux : 1 seule candidature reçue (la deuxième personne intéressée n'a pas donné suite). Recrutement de Christophe Bourdin 10 heures/semaine pour aider William dans ses tâches quotidiennes.

- Conscrits : une rencontre a eu lieu. Une autorisation leur a été donnée d'occuper la salle des jeunes pour se retrouver mais il est déconseillé de se rendre de maison en maison.

Salle des jeunes fermée ce jour suite à des détériorations. Une rencontre est prévue avec les jeunes responsables et leurs parents pour la prise en charge des dégâts.

- Aire de camping-cars : des demandes de subvention doivent être déposées avant la fin de l'année. La commission a fait le point sur les coûts à envisager. Le devis de Trigano pour la borne de stationnement et celle de service (+ socle) a été validé (6 798 € HT). A cela devront être ajoutés les frais de raccordement EDF et le coffret, de la signalétique et une table. Concernant le terrassement, la commission a reçu deux devis : BTP Loiget Lonchamp pour 14 699 € HT et TP Plaisse pour 15 408 € HT. Le conseil retient le devis de BTP Loiget-Lonchamp. Ce projet pourrait être subventionné à hauteur de 75 %.
- Maison du Temps Libre : lave-vaisselle à remplacer. La commune a reçu 2 devis et retient celui de Bersot (6340.66 € HT). Reflexion également sur le fait de remplacer les tables et les chaises. Le conseil évoque également le problème du sol glissant à l'entrée.
- Organisation boum de Noël par le Foyer : le Conseil demande aux organisateurs d'annuler cet événement du fait de la situation sanitaire.

Bâtiments et chemins

- Deux regards à rénover.
- Eclairage public : la commune a reçu l'autorisation de commencer les travaux de la part du SYDED mais ces travaux sont reportés au printemps.
- Le logement au dessus de l'ancienne poste a été loué à Mme Perrin.
- Logement à rénover : toujours en attente de l'audit du syded. Y.Vuittenez doit rencontrer Monsieur Fleurot du Conseil départemental pour le cahier des charges des travaux (assistance à maîtrise d'ouvrage).
- Vestiaire du foot : des demandes de devis sont en cours pour un rafraichissement global des locaux.

Communication et information

- La société Colas a posé les panneaux relatifs aux sens de circulation dans la rue du bourg. Toutefois, un panneau routier est posé devant le panneau lumineux et gêne la lecture. Celui-ci sera descendu pour rendre la visibilité sur le panneau lumineux.
- R'virat 2021 : la rédaction est terminée et l'édition est en cours (relecture du bon à tirer). Les bulletins seront distribués avant le 24 décembre.

III) Urbanisme

Permis de Construire

- M. Grillon Yohann pour la démolition d'une ancienne ferme et la création de 8 logements.
- SAS Immobilib pour la modification d'ouverture et le redimensionnement de balcons.

Déclaration Préalable

- CCAS division parcellaire faubourg du tartre
- M. Vuittenez Yannick pour la pose de 14 panneaux photovoltaïques
- Mme Dichamp Myriam pour le ravalement de façades d'une maison
- Mme Cabod Delphine pour l'extension de sa maison d'habitation
- M. Faivre Kevin pour la mise en place de fenêtres de toit

IV) Délibérations

- Délimitation des lieux sans tabac : suite à la sollicitation de la ligue contre le cancer, le conseil décide d'intégrer tous les lieux fréquentés par des enfants : école, aires de jeux, terrains de jeux, observatoire, terrain de foot, jardin de curé et arrêts de bus. La ligue contre le cancer fournit les panneaux ; Restent à la charge de la commune la fourniture des poteaux et la pose.
- La commune a été sollicitée par Groupama pour une offre de prix. Après présentation des deux devis (Allianz et Groupama), le Conseil retient l'offre de Groupama.

V) Affaires intercommunales

- PLUi : à ce jour, les retours des Personnes publiques Associées, sont favorables avec seulement quelques réserves.
Une étude des zones inondables est en cours par les services de l'Etat.
- Maison de santé : l'avant-projet sommaire a été présenté aux élus. Encore quelques points à affiner.
- SEVAD (syndicat des écoles) : la secrétaire du syndicat a démissionné. Le SEVAD recrute donc une secrétaire pour 3 h/semaine.

VI) Questions et informations diverses

- Referent plantes invasives : Florent Monnier, referent communal a été contacté pour répertorier les stations de plantes invasives sur la commune.
- Remerciements de la ligue contre le cancer et de la Fondation du Patrimoine pour le versement de la subvention communale.
- La commune avait proposé aux géomètres de Champagnole qui cherchaient un local, la salle de l'ancienne mairie mais ils n'ont pas retenu notre proposition.

- Les vœux du maire n'auront pas lieu en janvier 2022.
- Le repas du CCAS est prévu le 22 janvier 2022. A voir si la situation sanitaire permet son organisation en toute sécurité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 30

**Le Maire,
Christian VALLET**